

# Besson

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

2019



*Besson, star de la météo  
Merci Charly !*



Bessonaises et Bessonais, Anciens et Nouveaux,  
Vous êtes cordialement invités aux vœux de la Municipalité  
LE SAMEDI 11 JANVIER 2020 À 19H AU CENTRE SOCIOCULTUREL

# Besson

## ■ État civil 2019

### Bienvenue à

Marin LANGLAIS,  
19 Grande Rue, 7 décembre 2018  
Louise VERNISSE,  
les Gallais, 19 juin  
Meyve LASSEIGNE,  
3 route des Boitins, 20 août  
Côme SAVIDAN,  
la Brosse, 12 novembre

### Se sont unis en notre maison commune

Fabien AMELINE et Aurélie BEL  
le 27 avril  
Jean-André DUCLOUX  
et Marie Janique BOUTTIER  
le 20 juillet  
Jean-Jacques VAN MAANEN  
et Valérie PRESLE  
le 14 septembre

### Nous ont quittés

Huguette JOYON, le 28 décembre 2018  
Roland DELBE, le 5 février  
Josiane RENAUD, le 6 août  
Lucienne BESSON, le 8 août  
Maria BEL, le 22 août  
Jeannine TOURET, le 6 septembre  
Alain SIRET, le 9 septembre  
Renée VIZIER, le 3 décembre  
Marthe COLLAS, le 3 décembre

### DES NOUVELLES DE LA PAROISSE

Les horaires de messe restent inchangés :

- Besson : 1<sup>er</sup> samedi à 18h
- Noyant : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi à 18h
- Chemilly : 3<sup>ème</sup> samedi à 18h
- Meillers : 5<sup>ème</sup> samedi à 18h
- Souvigny tous les dimanches à 11h

La catéchèse est assurée :

- par Colette BUSSY pour les 1<sup>ères</sup> années le samedi de 10h à 11h (chez elle) et pour les 2<sup>èmes</sup> années le jeudi de 16h30 à 18h (salle mairie)
  - par Caroline CARRELET pour les 3<sup>èmes</sup> années le jeudi de 16h30 à 18h (salle de réunion).
- Le repas paroissial de 2020 aura lieu à Châtillon.

Contact : paroisse.souvigny@orange.fr  
Site internet : [www.paroissesouvigny.com](http://www.paroissesouvigny.com)

### RETRouvez-nous sur :

Web : [www.besson.fr](http://www.besson.fr)  
 [www.facebook.com/mairiebesson](http://www.facebook.com/mairiebesson)

Merci à tous ceux qui ont participé à la confection de ce bulletin et en particulier à nos photographes.

Directeur de publication : Frédéric Verdier  
Rédaction : Commission Municipale  
Crédit photos : CG Photographie, Mairie de Besson  
Tirage : 425 ex • Dépôt légal : décembre 2019



## ■ QUELQUES INFORMATIONS

### Inscriptions sur les listes électorales

Attention les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020 ! Si vous n'êtes pas encore inscrits sur nos listes électorales, n'oubliez pas de vous inscrire soit par internet avec un compte service public ou France Connect soit en mairie munie de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile, tout ça **avant le 7 février** !

### Brûlage des déchets verts

**L'arrêté préfectoral en date du 28 juillet 2008 interdit le brûlage des déchets verts pour les particuliers.** Ceux-ci sont en effet assimilés à des déchets ménagers dont le brûlage à l'air libre est interdit. Toutefois les agriculteurs, dans le cadre de leurs activités professionnelles, peuvent brûler leurs déchets verts.

#### Quelles prescriptions doivent-ils respecter ?

1. Les distances de 100 mètres sont à respecter par rapport à tout bâtiment et de 200 mètres par rapport au stockage de matière dangereuse. Est en outre interdit tout brûlage qui aurait pour conséquence l'envoi du feu, des fumées ou de flammèches vers une route ouverte à la circulation ou vers des bâtiments.
2. Le brûlage ne doit pas être effectué en période de grand vent.
3. Attention, des contraintes supplémentaires s'appliquent pour les propriétaires de bois et forêts, les propriétaires de terrains non boisés situés à moins de 200 mètres des bois et forêt :
  - du 16 septembre au 14 février (période verte), l'incinération des végétaux peut avoir lieu.
  - du 15 février au 15 septembre (période orange), sont imposées les prescriptions suivantes :
    - le foyer doit se situer sur un emplacement débarrassé de matières inflammables,

- le feu doit être constamment surveillé et éteint complètement dès qu'il n'est plus utile.

Une demande motivée de dérogation peut être accordée par le préfet, après avis du maire de la commune, lorsque les nécessités d'exploitation forestière, agricole ou autre ne permettent pas de répondre à ces prescriptions

#### On peut donc tout brûler ?

Non, car certaines règles de la PAC viennent imposer des contraintes. Par exemple, la conditionnalité interdit de brûler les résidus de pailles, de cultures d'oléo protéagineux et céréales. Il faut donc en déduire que ce mode de nettoyage n'est pas autorisé et aurait des conséquences en matière de pénalités.

#### Et pour l'écobuage ?

L'écobuage, c'est l'opération qui consiste à brûler les végétaux avec leurs racines et leurs mottes. Ici encore, les règles de la PAC imposent de nouvelles contraintes. Qui dit écobuage, dit retournement des parcelles. Or, la conditionnalité interdit de retourner toutes les prairies naturelles sensibles.

**En ces années de forte sécheresse, nous vous rappelons que la prudence s'impose, un feu est vite parti et peut causer de gros dégâts. Merci à tous pour votre vigilance !**

### COMMUNIQUÉ

Le CODEP EPGV (Comité Départemental d'Education physique et gymnastique volontaire) de l'Allier organise, le samedi 23 mai 2020, une marche ou course à obstacles non compétitive, La Battante, qui se déroulera au départ de Chemilly en passant sur les communes de Bresnay et Besson. Les bénéfices de cette manifestation seront destinés à faire connaître et aider au financement des programmes d'activités physiques adaptés et développés par le comité. 4 parcours seront proposés selon les thématiques des programmes spécifiques proposés et selon les capacités de chacun :

- parcours vert 4 kms : symbolisant la lutte contre le diabète
- parcours bleu 6 kms: symbolisant la lutte contre la fibromyalgie
- parcours rouge 12 kms: symbolisant la lutte contre le cancer
- parcours jaune pour les enfants encadré par des éducateurs sportifs : symbolisant la lutte contre l'obésité

Nous vous attendons nombreux.

### RENSEIGNEMENTS :

CODEP EPGV Allier 04.70.34.49.12 ou 07.80.51.83.80  
Mail : [labattante03@gmail.com](mailto:labattante03@gmail.com) ou Ericka Mayet : 06 70 06 67 56

# Chères Bessonnaises, chers Bessonnais



Au moment de commencer ce traditionnel mot, je ne peux m'empêcher de penser à toutes celles et ceux, trop nombreux qui nous ont quittés cette année. Tous étaient des bessonnais de longues dates qui dans leur parcours ont participé à la vie de notre village. Alain SIRET était un de ceux qui a donné beaucoup de son temps pour les autres, sa disparition brutale nous a beaucoup affectés. Je suis, comme beaucoup d'entre nous heureux d'avoir pu partager avec lui tant de moments à parler, à réfléchir sur notre village. Toutes mes pensées et mon affection vont vers sa famille et ses amis, de la même manière qu'elles vont vers toutes celles et ceux qui ont perdu un être cher. Que tous reposent en paix.

L'actualité de cette année a vu bon nombre d'affaires qui stigmatisent le milieu rural et en particulier le monde agricole. Ici c'est un coq qui dérange, là-bas ce sont les cloches des églises ou les bruits des tracteurs ou encore les odeurs des fermes. Les néo-ruraux voudraient nous faire croire que dans nos villages il y a plus d'inconvénients que dans les milieux urbains ou industriels. Ne tombons pas dans ces raccourcis, et allons plutôt à la rencontre des agricultrices et des agriculteurs pour dialoguer et comprendre leurs activités. Il en est de même pour le projet de méthanisation 100% agricole porté par un groupe d'agriculteurs. Ce projet instruit par les services de l'Etat est passé devant plusieurs comités d'experts qui ont tous loué le process retenu. C'est un projet à la taille de notre commune, il n'engendrera ni odeurs supplémentaires, ni n'augmentera le trafic de camions ou de tracteurs, ce n'est pas explosif, il n'y aura aucun rejet d'effluent dans la nature, et aujourd'hui à notre connaissance il n'existe aucune étude en France qui permet de penser ou d'affirmer qu'il existe une dépréciation des biens immobiliers aux alentours d'un méthaniseur. Là encore, je vous invite, comme j'invite le collectif au dialogue. Dans tous les cas, nous serons très vigilants au respect de tous les engagements pris.

Pour rester dans les énergies renouvelables, vous le savez déjà, le conseil a donné son accord, pour l'implantation d'un parc photovoltaïque sur l'ancienne carrière des Cordats, qui est aujourd'hui une friche. Les études environnementales sont en cours et les premiers résultats sont plutôt encourageants. Si ce parc, comme nous le pensons, vient à voir le jour, notre village avec tous ces projets de valorisation de l'énergie (biogaz, électricité et biomasse bois), deviendra un des premiers à produire plus d'énergie que nous en consommons, et sans avoir recours à l'énergie éolienne qui, pour le conseil, n'est pas du tout adapté à notre village. Besson sera donc un village à énergie positive.

En 2019, notre commune a inauguré un nouvel espace de convivialité qui marque la fin du programme des travaux d'investissement au stade municipal. Espace à destination des associations de la commune avec une priorité à l'AS Nord Vignoble qui a participé avec nous à la réalisation de cet équipement. Inauguration aussi de l'agrandissement des vestiaires de la caserne des pompiers : désormais, les sapeurs auront des locaux plus fonctionnels et plus adaptés à l'accueil de leurs collègues féminines. Comme toujours, des travaux d'entretien sur les chemins et dans les bâtiments communaux, pour maintenir ou améliorer leur état.

Et puis, la concrétisation du projet de maison médicale, que nous évoquons depuis un bon moment, et que nous avons pris le temps d'étudier avec les personnes qui en seront utilisatrices demain. Un temps souvent nécessaire pour qu'un projet puisse trouver une maturité. Il devrait être en fonctionnement pour le second semestre 2020 pour accueillir plusieurs professionnels de santé : un médecin bien sûr, mais aussi d'autres professionnels de santé qui seront permanents ou vacataires en fonction des spécialités. J'aimerai remercier l'association des professionnels « Pôle Santé Besson Noyant Souvigny » qui s'investit beaucoup dans ce projet, investissement qui leur a permis de recevoir la labellisation de l'Agence Régionale de Santé. Merci aussi aux vendeurs pour la vente du bâtiment à la commune et pour nous permettre ainsi, après travaux, de le rendre le plus fonctionnel possible pour les futurs patients.

Bravo encore une fois au monde associatif pour l'ensemble des manifestations qui ont encore attiré beaucoup de monde. Que chaque bénévole soit vraiment remercié pour l'engagement, pour l'investissement et pour la bonne humeur dont il fait preuve, avec pour seul « salaire » le succès des manifestations organisées. N'hésitez pas à rejoindre ce monde associatif, vous serez très bien reçus !!!

Bravo aussi à nos artisans et commerçants qui proposent toute l'année des produits de qualité !

Avant de conclure, et parce que nous arrivons aussi au terme de ces 6 années de mandats, j'aimerai dire à l'ensemble des conseillers, qu'après la nécessaire période pour nous connaître, cela a été un plaisir de travailler avec vous, un plaisir de partager et de débattre, car chacune et chacun d'entre nous n'avait qu'une seule motivation : notre cher village de Besson. Sans oublier l'ensemble des membres du Centre Communal d'Action Sociale qui eux aussi ont fait preuve d'altruisme. Et enfin, l'ensemble des agents de la commune sans qui, rien de serait possible.

Que 2020 vous apporte la santé, la joie, la réussite, œuvrons ensemble pour un monde solidaire, un monde écoresponsable, un monde de dialogue, un monde de respect.

Au nom du conseil municipal, du CCAS et des agents de la commune et en mon nom, je vous souhaite une excellente année 2020..

Frédéric VERDIER

# ■ HOMMAGE À ALAIN SIRET

## conseiller municipal depuis 1995 et adjoint au Maire depuis 2014



Nous nous souviendrons de ce Lundi 9 septembre 2019. Tu venais de rentrer de vacances, un dernier appel de ta part à la mairie pour suivre les travaux en cours et quelques heures plus tard, la nouvelle tombait ! Jamais nous n'aurions pu imaginer que le soir même tu nous quitterais à jamais...

Né à Saint Pourçain-sur-Sioule le 25 février 1954, tu as longtemps vécu à Contigny chez tes grands-parents. Après une formation de plombier, tu as passé une partie de ta carrière professionnelle à Bayet à la maintenance de l'usine d'incinération.

Habitant depuis le milieu des années 80 dans notre village, tu t'es fait connaître des Bessonnois en épaulant Claudette au bar-tabac-restaurant. Conseiller Municipal depuis 1995, tu faisais partie de ces gens qui savent s'investir sans compter au service des autres. La commune dont tu représentais les intérêts dans plusieurs syndicats, les associations et de nombreux Bessonnois te doivent beaucoup.

En 2014, à l'heure de la retraite, malgré les soucis de santé de ton épouse Claudette, tu continues à te consacrer à la vie associative et à ta nouvelle fonction d'adjoint au Maire. Si tu savais te faire discret, ton efficacité dans le travail ne faisait aucun doute : tu as participé à la réalisation et au suivi des nombreux travaux entrepris sur notre commune. C'est aussi avec fierté que tu portais le drapeau de la commune lors de nos commémorations.

Ton engagement auprès de la commune et des associations (Amicale des Motards, Comité des Fêtes) a permis à tous d'apprécier ta bonne humeur, ton sourire, ta présence, ton altruisme, ta générosité, ta disponibilité, ton bon sens, ta sagesse, ton amitié, toutes ces qualités qui faisaient de toi un homme bon, engagé et respecté. Nous savions depuis peu que ce serait ton dernier mandat, mais, même si nous savions que tu allais nous manquer, nous

savions aussi que tu avais plein de projets en tête et que tu serais heureux aux côtés de Sylvie, ta compagne.

L'homme que tu étais va nous faire défaut, ton engagement et ton amitié vont nous manquer, comme ils manqueront à tous ceux que tu aidais, que tu aimais.

Nous ne pouvions écrire ce dernier bulletin du mandat sans avoir une pensée pour toi et toute ta famille. C'est en ton souvenir que nous continuerons à avancer et à profiter des bons moments que nous offre la vie.

Merci à toi d'avoir participé aussi activement à la vie de notre commune.

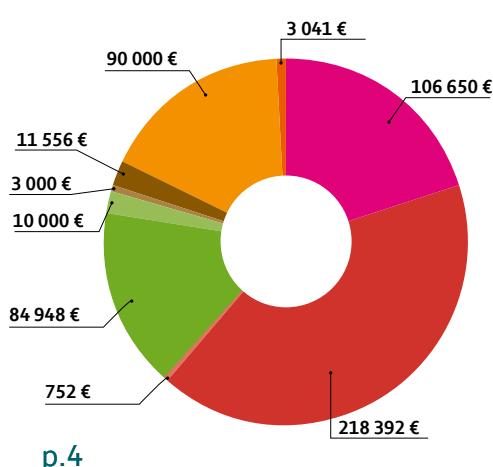
L'équipe municipale



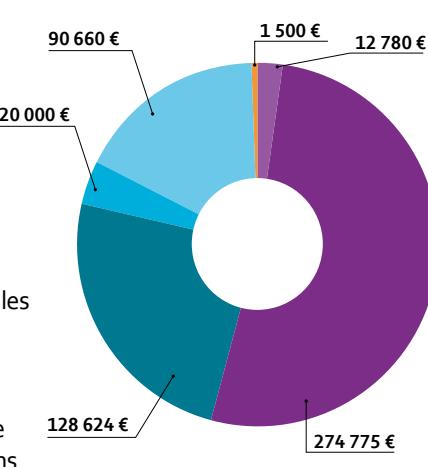
## ■ UN POINT SUR LES FINANCES ET LES PROJETS

Cette année encore, l'équilibre du budget de fonctionnement a été préservé sans modification des taux d'imposition. L'excédent de fonctionnement dégagé permet de financer une partie des investissements programmés et notamment le projet de maison de santé pour lequel d'autres financements ont déjà été sollicités.

### Budget de fonctionnement : 528.339 € de dépenses et de recettes



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement
- Opérations d'ordre de transfert entre sections



- Produits des services domaine et ventes
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Excédent de fonctionnement reporté
- Atténuations de charges

## POINT SUR LE PROJET DE MAISON DE SANTÉ

Depuis quelques années, en prévision du départ à la retraite de notre médecin le Docteur Portejoie-Denis, la commune s'est engagée dans une réflexion avec plusieurs professionnels de santé afin d'assurer la pérennité du cabinet médical tout en permettant l'installation d'un jeune médecin. De cette réflexion, est née une association des professionnels de santé de Besson, Noyant et Souvigny qui ont travaillé à l'élaboration d'un véritable projet de santé. Celui-ci a été soumis à l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui l'a validé en juin dernier.

Tandis que les professionnels de santé travaillaient sur leur projet, l'équipe municipale réfléchissait à la disponibilité de

locaux susceptibles d'accueillir une future maison de santé et sur les financements possibles. La mise en vente d'une propriété située à proximité du centre bourg fut une véritable opportunité, d'autant que celle-ci est proche des différents commerces et services (pharmacie notamment). Après contact avec les propriétaires, il convenait de se positionner rapidement afin d'avancer sur le projet. Une fois les accords obtenus, la commune pouvait faire établir les plans de la future maison de santé pluridisciplinaire en concertation avec les futurs utilisateurs. Le rez-de-chaussée sera consacré aux cabinets de consultation tandis que l'étage sera réservé aux professionnels (salle de réunion, archives, logement pour stagiaires ou remplaçants éventuels). À noter que le

terrain attenant permettra d'aménager un parking et laissera la possibilité d'agrandir les locaux à l'avenir si besoin. Bien évidemment, ces travaux ne pourront se faire sans les financements de nos partenaires (Etat, Conseil Départemental de l'Allier, Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes et Moulins Communauté).

Grâce à l'étroite collaboration entre les professionnels de santé et la municipalité, ce projet a pu avancer et notre commune devrait disposer au cours de l'année 2020, d'un espace fonctionnel qui permettra d'assurer l'avenir des services de santé et le maintien de l'accès aux soins pour la population bessonnaise et des alentours.

## QUELQUES POINTS ABORDÉS LORS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

### LOGEMENT ANCIENNE BOUCHERIE

Les travaux intérieurs à l'ancienne boucherie sont terminés et un nouveau logement a été mis à la location, permettant d'accueillir de nouveaux habitants et des enfants pour l'école.

### ACHAT DE MOBILIER POUR LE NOUVEL ESPACE DE CONVIVIALITÉ DU STADE

Le nouvel espace de convivialité a pu être meublé avec l'acquisition de tables et chaises ainsi qu'un vidéoprojecteur, achats financés par le budget communal et une subvention de la Région Auvergne Rhône Alpes à hauteur de 20 %. L'inauguration des locaux a eu lieu le 31 août dernier.



### TRAVAUX DE VOIRIE

Cette année encore, la commission des chemins a dû faire des choix pour respecter le budget alloué aux travaux de voirie. Ceux-ci se sont portés sur les chemins des Matelots, des Faiteaux et du Vernet. La rue du Stade est à l'étude.

### RADAR PÉDAGOGIQUE

Dans la continuité des travaux d'aménagement du bourg réalisés depuis quelques années, le conseil municipal a souhaité sécuriser l'entrée de la route départementale venant de Souvigny. La mise en place d'un radar pédagogique a donc été retenue afin de réduire la vitesse des véhicules à proximité des équipements publics tels que le stade municipal et le centre socioculturel.

### SOUTIEN AU MONDE AGRICOLE

Considérant l'impact de la sécheresse sur les cultures de toute nature, pour la seconde année consécutive, le conseil municipal a délibéré afin d'apporter son soutien au monde agricole et a sollicité les services de l'Etat pour la reconnaissance de l'état de calamité agricole afin qu'ils puissent bénéficier d'aides au titre de ce fléau.

### REPRISE DES CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

La période de 3 ans nécessaire à la reprise administrative des concessions à l'état d'abandon s'est achevée cette année. La reprise des terrains s'effectuera sur plusieurs années compte tenu des coûts importants engendrés par la nécessité d'enlever monuments et caveaux existants. Les concessions seront remises en état pour pouvoir être mises à disposition des futurs acquéreurs.

### INAUGURATION DU WIF@LLIER

Grâce à la participation du Conseil Départemental de l'Allier, en partenariat avec la Poste, la commune a pu faire installer deux bornes Wifi, l'une sur la mairie, l'autre Place de la Liberté, ce qui permet d'avoir accès au Wifi gratuitement à proximité de ces deux lieux.



### CLASSEMENT DE LA COMMUNE EN ZONE DE CATASTROPHE NATURELLE

Fin juin la commune a été reconnue en zone de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2018. Les personnes qui avaient déposé un dossier en mairie pour 2018 ont été contactées afin qu'elles puissent faire leurs démarches auprès de leurs assureurs. Cette année encore, la sécheresse a sévi sur notre commune, c'est pourquoi nous déposerons une nouvelle demande auprès de la préfecture. Les personnes qui subissent des dégâts importants sur les bâtiments d'habitation ou leurs annexes sont invitées à se manifester en mairie avant le 15 janvier.

## QUELQUES INFORMATIONS DU SICTOM

Tout savoir concernant la collecte des déchets sur votre commune, c'est désormais possible en un clic, grâce à un outil disponible sur [www.sictomnordallier.fr](http://www.sictomnordallier.fr) (menu « Infos pratiques » « Les déchets dans ma commune »).

### L'enfouissement des ordures ménagères et assimilées, c'est fini dans très peu de temps !

**Il est urgent de réduire la quantité de déchets ! Moins de déchets incinérés = moins de TGAP (Taxe Générale sur les activités Polluantes) à payer et des bénéfices environnementaux !**

Prévenir la production des déchets permet de limiter les impacts sur l'environnement (épuisement des ressources naturelles et réchauffement climatique) mais aussi de maîtriser les coûts de gestion liés à la collecte et au traitement des déchets.

Collecter, traiter des déchets a un coût auquel s'ajoute la TGAP. Le SICTOM Nord Allier est soumis à cette taxe pour chaque tonne de déchets destinée à l'enfouissement et bientôt à l'incinération. La TGAP concerne et impacte les entreprises et les collectivités dont l'activité est considérée comme polluante telle que le stockage ou l'incinération de déchets.

Selon la dernière loi de finances 2019, la TGAP augmentera afin d'inciter à moins enfouir, incinérer et orienter vers des filières de valorisation matière telles que le recyclage, le réemploi...

Chacun de nos gestes comptent pour réduire la production de déchets et participer à la maîtrise des coûts !

### Une poubelle plus légère, c'est facile et indispensable ! Tous les papiers et emballages se trient !

Pots de yaourt et crème fraîche, sachets alimentaires et de congélation, tubes de dentifrice, barquettes en plastique...

En étendant les consignes de tri et grâce au fonctionnement du centre de tri départemental, le SICTOM Nord Allier souhaite donner à chacun la possibilité de maîtriser sa facture et contribuer à améliorer le taux de valorisation des emballages.

### Dans la pratique...

Désormais, pour être valorisés, tous les papiers et les emballages doivent être déposés dans la colonne de tri mise à disposition dans votre commune. Depuis le 1er mai, vous pouvez déposer en vrac, en mélange les papiers, cartons, et emballages en plastique, métal en y intégrant les nouveaux emballages plastiques à trier.

Les petits emballages en acier et en aluminium tels que les capsules de café métalliques, les couvercles, bouchons seront les bienvenus.

Attention ! N'oubliez pas que pour être recyclé et éviter aux agents de tri de se couper, les emballages en verre, pots, bocaux et bouteilles doivent être déposés dans les colonnes de tri spécifiques pour le verre (colonne à bandeau vert).

Pour plus d'informations sur ces consignes de tri : [www.sictomnordallier.fr](http://www.sictomnordallier.fr) ou [consignesdetri.fr](http://consignesdetri.fr)

### Des bénéfices environnementaux et économiques

C'est un grand pas en avant pour l'environnement : Plus de tri, c'est plus de recyclage, plus de valorisation et donc moins d'incinération ou d'enfouissement, un objectif en accord avec la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Et qui dit recyclage dit préservation des ressources naturelles et économie de l'énergie nécessaire à la fabrication du plastique à partir du pétrole.

Recycler davantage permet également de favoriser la maîtrise des coûts de traitement supportés par les collectivités et donc par les usagers grâce notamment aux soutiens financiers reversés par l'éco-organisme Citeo, calculés en fonction des tonnages triés. Si réduire ses déchets est une priorité, trier plus, c'est participer à une action au service de l'environnement et de tous !

### Faites du compost, c'est simple et économique !

Ne jetez plus vos déchets de cuisine et de jardin dans votre poubelle habituelle, faites-en chez vous du compost, qui servira d'engrais gratuit pour vos plantations !

Le SICTOM Nord Allier poursuit l'opération de mise à disposition de composteur à prix réduit aux usagers qui le souhaitent dans la limite de 2 composteurs par foyer : capacités de 300 litres (15 €) ou 600 litres (25 €) (bon de réservation téléchargeable sur [www.sictomnordallier.fr](http://www.sictomnordallier.fr)). A noter qu'afin d'optimiser la collecte, certains containers de collecte en bras latéral seront redistribués. Une information sera diffusée aux personnes concernées.

Le SICTOM Nord Allier



## ■ RENCONTRE AVEC UN BESSONNAIS ATTACHÉ À SES RACINES ET ENGAGÉ AU SERVICE DE SA COMMUNE



*Entre Alain Bardet et Besson, c'est déjà une longue histoire. Natif de Besson et marié à une bessonnoise, Alain s'est investi maintes fois pour sa commune.*

**Vous êtes une figure de Besson depuis déjà plusieurs décennies, pouvez-vous tout d'abord nous raconter votre engagement associatif ?**

J'ai commencé par m'engager en tant que joueur au Ballon Bessonnois puis dirigeant et enfin membre du bureau de 1971 à 2010. En 1986, je suis entré au centre de secours comme pompier volontaire, j'y suis resté pendant 20 ans. Le sens de cet engagement était pour moi une façon de pouvoir aider et secourir les gens. De plus, nous avions une bonne équipe au sein de laquelle je me sentais à l'aise. En 2013, après 40 ans de maintenance chez Potain, la retraite me laissant beaucoup de temps, il m'a paru essentiel de le combler au service d'une association. Le dynamisme et l'enthousiasme de l'équipe m'ont convaincu d'entrer au Comité des Fêtes car j'avais envie de contribuer à la vie associative de Besson à travers ses animations.

### **Vous êtes aussi un homme de l'ombre pour la commune...**

J'étais électromécanicien de formation, il me semblait utile de me servir de ces compétences pour aider ma commune. En 1986, M. Baquier, le Maire de l'époque, m'a demandé de m'occuper de l'éclairage public, de l'horloge du clocher et de la petite maintenance de l'ancienne chaufferie (chaudière à gaz). En parallèle, la mairie m'a également sollicité pour prendre en charge la commande et l'installation des feux d'artifice pour la fête du 15 Août, en cela bien aidé par mes amis et collègues sapeurs-pompiers. (Avec les nouvelles contraintes de sécurité, j'ai arrêté de m'en occuper depuis 2013.) Depuis l'installation de la nouvelle chaufferie à bois, je m'occupe également des petits dysfonctionnements liés au démarrage de cette nouvelle installation.

### **Quel regard portez-vous sur l'évolution de la commune ?**

Comme beaucoup de communes rurales, Besson connaît des difficultés pour maintenir les services de proximité mais je vois que

la volonté des habitants et de la municipalité continue de porter ses fruits. En effet, les divers travaux menés comme l'aménagement de la place, la salle de convivialité au stade, la chaufferie bois permettent à Besson d'être une commune dynamique et attractive. Sans oublier le maintien de nos commerces qui reste un élément vital de notre beau village. Toutefois, les années passent et même si je me sens en forme, je m'interroge sur l'accompagnement des personnes âgées.

### **Que peut-on vous souhaiter pour l'avenir ?**

J'espère encore arpenter les chemins de Besson à vélo, pouvoir supporter pendant de longues années l'équipe de rugby de Clermont Ferrand (ASM) et de vivre des moments simples entre amis. Bien évidemment, ma priorité reste ma famille et notamment mes petits-enfants que je souhaite voir grandir et accompagner le plus longtemps possible.

## ■ RETOUR SUR LA CLASSE VERTE

*Organisée tous les trois ans pour permettre à tous les enfants d'en profiter avant l'entrée en 6<sup>ème</sup>, la classe verte des CE1/CE2 et CM1/CM2 du RPI de Besson-Bresnay s'est déroulée en septembre au chalet des Galinottes en plein centre de la station de Super Lioran. Deux maîtresses et quatre bénévoles encadraient les quarante enfants.*

Payé par les parents, les mairies, l'Amicale Laïque (ALBB) et la coopérative scolaire, ce séjour a bénéficié pour la première fois d'un financement participatif sous la forme d'une cagnotte sur internet qui a permis de récolter 825€.

Après un voyage en train et car, les enfants étaient installés dans des chambres de 6. Chaque jour, des repas variés, préparés sur place, plus un goûter, les attendaient.

Le programme du séjour était alléchant, il fut un peu perturbé par la météo, première semaine de pluie après la sécheresse et la canicule, mais chaque jour des sorties et activités sont venues, malgré tout, agrémenter l'emploi du temps.

Ainsi, encadrés par des animateurs locaux, les enfants ont pu visiter un buron avec son buronnier en costume d'époque (survêtement) qui a présenté la vie dans

ces cabanes de montagne, la fabrication du fromage et proposé une petite dégustation fort appréciée. Une balade en forêt a permis de parler de la préservation des espèces animales et végétales. Les écoliers ont touché des arbres, du lichen, appris que celui-ci servait à la fabrication des parfums. Ils ont observé des traces ; de loup ? une silhouette d'ours ? (si, là-bas sur la crête, et il a bougé !) Vu des vaches (original), des moutons et des chèvres guidés par le chien, une grenouille mal en point sur la route et récolté quelques cailloux. Ils auront surtout retenu dans le paysage : la harpe de la fée et le téton de Vénus.

Au niveau sportif, ils ont eu droit à une séance d'escalade sur un parcours indoor, du yoga, des jeux (relais, championnat du monde international de balle au prisonnier), ainsi qu'une initiation à la course d'orientation.



Un diaporama sur les merveilles du Cantal est venu occuper une soirée et une autre fut consacrée à l'incontournable boum-pyjama. Lors de la grande promenade avec pique-nique, la « joëlette » était de sortie ; une chaise à porteurs à roue a permis à un enfant blessé de participer à l'activité, puis les gendarmes de montagne aussi étaient de sortie pour une petite dont le genou faisait craindre le pire... Un tour en hélico et tout était rentré dans l'ordre pour la boum du soir. Au final, une semaine riche de découvertes, de vie en collectivité, loin des parents et pas tout à fait à l'école...



# ■ ÇA A CHAUFFÉ À BESSON CET ÉTÉ !

Cet été, le Centre de Première Intervention de BESSON a connu une forte hausse de ses interventions sur des feux en lien avec la sécheresse exceptionnelle (17 interventions pour des feux de végétation contre 8 en 2018 pour la même période estivale).

Nous souhaitons revenir sur l'une de ces interventions avec l'une de nos sapeurs-pompiers.



## Pourrais-tu te présenter ?

Je m'appelle Chloé MIGNY, j'ai 18 ans, j'ai obtenu mon brevet de Jeunes Sapeurs-Pompiers à BESSON à l'âge de 16 ans et depuis je suis volontaire au CPI de BESSON.

## Pourrais-tu revenir sur l'une des interventions de cet été ?

Mardi 9 juillet, mon bip retentit à 12h30. Il indique un feu de chaumes. Je pars avec mon vélo à la caserne. A 12h37 nous partons à 4 dans notre VPI (Véhicule de Première intervention) à l'adresse indiquée. Mon rôle pour cette intervention est équipeuse, je suis en binôme avec un chef d'équipe, qui sera mon coéquipier. Il y a aussi un chef d'agress et un conducteur. Arrivée sur les lieux de l'incendie, je me

rends compte de la grandeur du sinistre : parcelle de 5 ha concernée, forêt et habitation à proximité (400 mètres), un front de flamme de 80 mètres (largeur du feu) et un feu virulent avec du vent...

### Comment as-tu réagi ?

J'ai ressenti une grosse pression car j'étais face à un feu réel. Ce sont dans les 1ères minutes que tout « se joue ». J'étais impressionnée par la situation et stressée par l'ampleur du phénomène. Je me suis concentrée et j'ai appliqué au mieux ce que j'avais appris pendant mes 4 années de formation JSP. Nos connaissances s'acquièrent lors de nos formations et de nos expériences réelles sur le terrain. Ainsi on gagne en efficacité et en rapidité.

J'ai suivi les ordres de mon chef d'agress qui, à 12h44, nous a postés (mon chef d'équipe et moi) à la tête du feu sur un chemin communal afin d'éviter la propagation sur les parcelles limitrophes. Au même moment des renforts de divers centres voisins (Buxières les Mines, Gannat, Jaligny sur Besbre, Montluçon, Montmarault, Moulins, Saint Pourçain, Souvigny et Villeneuve) étaient sollicités. Une équipe médicale est venue contrôler notre état de santé en raison d'inhalation de fumée. Le métier de pompier est physique et éprouvant, nous étions dans des conditions climatiques extrêmes (fortes chaleurs).

L'intervention sur le terrain s'est terminée à 16h00 pour nous et l'adrénaline est redescendue. Mais la mission s'est poursuivie jusqu'à 18h30 après reconditionnement du véhicule (nettoyage du matériel utilisé, plein du véhicule...) et restauration du personnel.

A cet instant, j'ai le sentiment que ma mission de départ est accomplie. En effet, le feu est maîtrisé et sa propagation est limitée. On se rend compte que notre mission de départ ne reflète qu'une partie

de l'intervention principale, en raison de l'ampleur de l'incendie et des moyens engagés.

## As-tu fait d'autres interventions pour des feux ?

Oui, et il est important de rappeler aux gens de respecter les arrêtés interdisant les feux et en particulier lorsque les conditions climatiques sont celles que l'on a connues cet été. Les conséquences peuvent être terribles...



## Pour conclure, pouvons-nous avoir ton avis sur les nouveaux locaux ?

Les vestiaires, c'est super !!!

C'est un grand changement pour l'effectif féminin. Nous sommes passés de 2 m<sup>2</sup> dans une douche pour emménager dans un vestiaire de 20 m<sup>2</sup> avec douche et WC. Les vestiaires hommes sont aussi flambants neufs et en plus nous avons un lieu de vie adapté.

Nous remercions et apprécions la volonté de la commune et du SDIS de nous avoir intégrées au même titre que les hommes au métier de sapeur-pompier. Grâce à cet investissement nous pouvons nous changer dans de bonnes conditions. Quand j'ai intégré la section de JSP, nous étions seulement 2 filles, aujourd'hui nous sommes 5 sapeurs-pompières (féminisation oblige !) et il y a encore de la place !



# CHARLY, STAR DE MÉTÉO FRANCE

*Vous l'avez peut-être remarqué, depuis quelque temps déjà, Besson apparaît souvent sur les bulletins météo, et comme beaucoup vous avez cherché qui pouvait bien faire de si belles photos de notre commune... Après enquête, nous avons retrouvé notre photographe bessonais et il a bien voulu répondre à nos questions.*

## D'où te vient cette passion pour la météo ?

C'est papa, il a toujours aimé la météo, je l'ai toujours suivi quand on la regardait à la télévision. Depuis le 1er janvier 2017, je relève matin et soir sur l'ordinateur les données de température, pluviométrie, vent... Quand je suis en vacances c'est un relevé automatique par informatique.

Je m'intéresse au climat qui change :

- les tempêtes de plus en plus nombreuses,
- les épisodes caniculaires
- les hivers qu'on perd un peu mais pas trop quand même,
- les phénomènes violents...

Je me dirige vers un bac développement durable au lycée Jean Monnet à Yzeure ; où on apprend à ne pas trop se moderniser pour ne pas avoir trop d'impact sur la planète, on apprend le recyclage, à faire des objets à moindre matière première, à lutter contre l'obsolescence programmée. Je pense que cela va être compliqué car il faut que les mentalités changent. Nous, en campagne on sait d'où viennent les matières premières mais en ville ils ne connaissent pas forcément. Nous devons éviter les produits chimiques, éviter la pollution.



## D'où te vient cette passion pour la photo ?

Je me suis fait offrir un appareil puis un autre. C'est une passion, je n'ai pas assez de temps pour la pratiquer, à mon goût ! Et puis, j'ai découvert un site où on pouvait les partager : info climat.fr

Les photos ont plu et sont passées à la télévision.

C'est l'idée de partager qui m'attire car j'aime la photo et ça me fait plaisir que les gens voient ce que je fais.

Je publie aussi sur les réseaux sociaux, je suis :

- sur instagram depuis cet été : j'ai une communauté de 18/35 ans qui me suit, ça monte tous les jours et c'est ce qui est intéressant car les jeunes regardent et cela permet à un public plus large de se sentir concerné,



- sur facebook à partir de décembre.

Je ferai peut-être un site internet.

En décembre, on a fait une exposition pour les journées portes ouvertes du domaine.

Je suis passionné par l'écologie et l'art en photographie qui montre la vraie vie : il y a le soleil qui se couche, se lève, tout est propice à faire des photos. Les gens n'aiment pas la pluie, ils râlent mais la pluie qui tombe c'est de l'or !

On peut faire de très belles photos, même par temps maussade, par exemple les gouttes d'eau sur une feuille, sur l'herbe... les arcs en ciel...

La sécheresse a été dure cet été : les photos montrent l'herbe jaune, les cours d'eau à sec, les sapins qui sont morts. Il y a eu tout le temps du soleil et on voit sur les photos qu'il n'y a eu que peu de nuages.

Je sors presque tous les jours, par tous les temps sauf quand je suis à l'école ; j'aime me promener à la recherche de la chose à photographier.

Pour m'améliorer, je me documente, je regarde ce que font les autres, je cherche et je fais des essais d'éclairage, de focal... de toute façon pour faire La Photo, il faut en prendre plusieurs dans différentes techniques.

## Quelle est ta vision de Besson ?

C'est un super village, j'ai pour projet d'habiter ici.

C'est un village tourné vers l'écologie, les nouvelles énergies.

Je me souviens qu'à l'école il y avait un travail énorme des instituteurs sur le tri sélectif (animation Roul'ta boule) que tout le monde devrait mettre en oeuvre.

A la cantine on ne prenait que ce que nous pouvions manger, ce qui n'allait pas dans une assiette, allait dans celle du voisin qui avait plus faim ou qui aimait mieux. Nous devons tous faire des efforts pour profiter encore longtemps de ces beaux paysages.



## DES ASSOCIATIONS TOUJOURS PRÊTES À ANIMER NOTRE COMMUNE

### LES SAPEURS-POMPIERS : LE MOT DU CHEF DE CENTRE.

Longtemps réservé aux hommes, l'engagement de sapeur-pompier volontaire a enfin pris la voie de la féminisation. N'échappant pas à la règle, notre centre de secours compte dans ses rangs du personnel féminin depuis plus de 15 ans. Pourtant la structure d'accueil n'avait jamais évolué, les filles ne disposant d'aucun espace totalement dédié.

**Eté 2019** : l'agrandissement de la caserne devient réalité. Un vestiaire féminin voit le jour ainsi qu'un espace de vie et un local d'alerte plus fonctionnels. Grâce à la mairie de Besson qui a mis à disposition le local d'archives municipales et cofinancé le projet, le Service Départemental d'Incendie et de Secours a réalisé les travaux d'extension, donnant ainsi aux pompiers de Besson un outil de travail plus performant. Qu'ils en soient ici remerciés.

**L'automne 2019** restera tristement marqué dans nos mémoires : Le soir du 4 octobre, le jeune Aurélien COMMEAU du centre de secours de Souvigny perd la vie sur la route. Aurélien a fait ses premiers pas de sapeur-pompier à l'école des JSP de Besson, il n'y a pas si longtemps. Il nous laisse le souvenir d'un jeune homme simple, engagé et plein de convictions. Reposes en paix Aurélien. La vie doit cependant continuer pour notre caserne.

Ainsi, nous sommes heureux d'accueillir quatre nouvelles recrues :

- **Thomas RAMILLIEN**, récemment installé avec sa famille à Besson



- **Jean-Jacques VAN MAANEN**, auparavant pompier volontaire à Moulins
- **Philippe VUKICEVIC**, en provenance du centre de secours du Theil,
- et sa fille **Margaux** qui revient après avoir appris le « métier » à l'école de Jeunes Sapeurs-Pompiers de BESSON.

Vous aurez certainement l'occasion de les croiser les uns et les autres aux alentours de la caserne ! Nous leur souhaitons, ainsi qu'à leur famille, la bienvenue et une bonne intégration à notre équipe qui compte désormais 5 femmes et 16 hommes. Au nom de tous les pompiers de Besson, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2020.



La nouvelle section des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)

### L'ACVE

L'A.C.V.E. a fait de nombreuses sorties cette année :

- Les 20 & 21 avril, expositions véhicules et matériels au parc des Iles d'Avermes.

- Le 8 mai, comme à l'habitude, nous avons



escorté la colonne au cimetière de Besson.

- Du 2 au 7 juin, des membres de l'association étaient présents en Normandie pour les commémorations du 75ème anniversaire du débarquement. Une fois n'est pas coutume, nous nous sommes réunis non loin de Sainte Mère Eglise et de Utah Beach. Ce fût l'occasion de déployer nos couleurs et de partager certaines spécialités locales (vins et fromages) avec nos amis.

- Le 7 juillet, participation à l'expo du Tacot à Montmarault.

### L'AMICALE LAÏQUE DES ÉCOLES DE BESSON BRESNAY



Nous sommes une association à but non lucratif. Tous nos bénéfices sont reversés à la coopérative scolaire du RPI Besson/Bresnay afin que l'école investisse dans des sorties scolaires, pour l'achat de matériels pédagogiques...

L'année 2019 a été riche en manifestations et, grâce à celles-ci, nous avons pu participer au quart du financement de la classe verte qui s'est déroulée en septembre 2019 au Lioran dans le Cantal. Quelle joie pour nous, parents et bénévoles, de voir le bonheur de nos enfants au retour de ce voyage. Retenons que sans l'investissement des enseignantes, ce séjour n'aurait pas été possible ; nous les remercions vivement pour cela. Nous tenons également à remercier la mairie pour les disponibilités des salles, qui nous permet de proposer toutes sortes d'activités.

En cette fin d'année, vous avez pu également profiter d'une soirée cinéma le vendredi 22 novembre et du marché de Noël le dimanche 1 décembre. Pour l'année 2020, nous organiserons une bourse aux vêtements et/ou jouets (à définir), une soirée cinéma, le théâtre, une chasse au trésor et bien sûr la kermesse des écoles.

Rappelons que sans les bénévoles, l'association ne vivrait plus, nous voulons donc remercier les parents membres pour leur investissement et bien sûr vous êtes tous les bienvenus si vous souhaitez nous aider.

Merci à tous pour votre soutien et vos participations. A très bientôt.

- Les 30 & 31 août, présentation de matériels radio lors du salon national des radios amateurs à Auxerre.

- Le 22 septembre, présentation de véhicules à Bourbon l'Archambault

Si vous avez des documents, vêtements, matériels sur les divers conflits où la France est intervenue vous pouvez nous les transmettre. Ils pourront être exposés lors de manifestations ultérieures.

## COMITÉ DES FÊTES

L'année 2019 est un très bon cru pour le comité des fêtes.

Notre équipe, désormais composée de 22 membres a parfaitement joué son rôle d'animateur de la commune en proposant différentes manifestations où chacun peut s'épanouir.

Ainsi le 1<sup>er</sup> mai, 439 marcheurs ont admiré notre belle commune grâce à d'agréables chemins de randonnée. La Brocante a, quant à elle, connu cette année, une diminution du nombre de visiteurs. Néanmoins certains exposants étaient très contents de leur recette tout comme le comité qui a servi près de 120 repas à 7 €, il ne faut pas s'en priver diront certains !

Le 14 août a tenté d'innover cette année avec une vraie piste de bowling. Les joueurs ont pu découvrir, s'initier ou s'aguerrir à ce sport. Un petit tournoi a permis à 16 binômes de s'affronter et chacun pouvait jouer à son gré toute la soirée. La retraite aux flambeaux a ravi 65 enfants. Cette soirée est en cours de réflexion et d'adaptation pour trouver une nouvelle dynamique.

Le 15 août a encore été un beau succès. 601 repas ont été servi (pour une cinquantaine de refus) en 2 h 15, une prouesse grâce à la belle organisation de toute l'équipe. Le spectacle de qualité a bien fait vibrer le public ainsi que la cavalcade qui a toujours la côte. Les animations au milieu de la cavalcade sont une piste d'amélioration pour rendre encore plus vivant ce défilé.

Nous participons aussi à l'organisation de la soirée de l'Élection de la reine et à la cavalcade à St Pourçain.

Sans oublier les cours de gym, le mercredi soir à 20 h, qui se portent bien. 25 filles participent

aux séances animées par Florian qui réussit à faire l'unanimité... Par contre, il est le seul garçon, alors messieurs n'hésitez pas à venir renforcer l'effectif !

Et enfin, nous clôturons l'année par le réveillon de l'an qui rencontre un succès incroyable ! Nous jouons à huis clos car les inscriptions ne sont plus possible depuis la première quinzaine de novembre pour cette troisième édition. Un succès qui s'explique par un nombre de personnes limitées, une ambiance familiale, un repas de qualité et un tarif de 60 €, tout compris. Et comptez sur l'équipe du comité pour n'avoir rien oublié...

Pour bien démarrer l'année, il faut bien la finir !

Une dernière petite information, qui confirme le rôle important d'une association pour la vie de la commune. Les dépenses d'alimentation du comité des fêtes pour une année s'élèvent à plus de 12 000 € dont 10 000 € ont été faites chez les commerçants de Besson.

Nous vous attendons encore nombreux cette année, c'est ensemble que nous animons notre commune.

Nous serions aussi ravis de vous accueillir au sein du comité. Vous serez les bienvenus, vous partagerez de formidables moments de convivialité, de rencontres, de partage... N'hésitez pas à venir à l'assemblée générale le mois prochain pour découvrir les coulisses de cette association.

En attendant de se revoir, toute l'équipe du Comité des Fêtes remercie les personnes qui nous apportent leur aide et leur soutien ; vous, pour votre participation lors de nos manifestations.

Nous vous souhaitons une très belle année 2020...

## LA TRASSE BOURBONNAISE



Comment font 25 personnes pour faire cohabiter chevaux et cavaliers, vététistes et marcheurs et réunir 460 et 300 volontaires en 2019 avec comme seule récompense une omelette-patates ou un barbecue ?

Un peu de bonne volonté, un rien d'organisation et un soupçon d'inconscience mêlés à de l'expérience font l'affaire. Rajoutez à cela quelques réunions pour se réunir pour en parler, des débriefings pour débriefer et aussi, le jour J, quelques coups de mains indispensables d'amis fidèles.

La météo n'étant plus ce qu'elle était ma bonne dame, il peut arriver qu'une année faste comme 2018 (854 participants à Besson) ne se renouvelle pas (302 cette année). Et puis les amateurs de rugby qui ne s'invitent pas à la fête et boycottent notre manif sous prétexte que les gallois sont battables...

Les chemins autour de Besson sont un terrain de jeu idéal, et puis on peut toujours s'étendre un peu sur les communes avoisinantes.

La Trasse Bourbonnaise est là ! Venez marcher, rouler, cavaler avec nous et si vous ne le pouvez pas, rejoignez-nous pour le faire faire aux autres.



## LES CONSCRITS

Les conscrits nés en 2001 soutenus par les 2 Miss Besson (Marie et Mathilde toutes les deux prêtes à prendre la relève pour 2020) se sont fait connaître tout au long de l'année. Présents sur diverses manifestations (service lors de l'élection de la Reine), ils ont aussi organisé quelques animations comme une tombola, une journée pour les enfants au stade, des ventes de crêpes lors du marché de Noël et de la brocante, créé un char pour le 15 août et le festival viticole, pour terminer par leur soirée dansante le 26 octobre. Grâce à toutes ces animations, ils ont pu se retrouver autour d'un bon repas et profiter d'un bon moment.

## L'ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN DE BESSON

Fin mars l'autel de la vierge nous revenait complètement restauré comme vous pouvez le constater sur la photo, beau travail de Monsieur COTTIN. 2020 verra la restauration du tableau « Notre Dame du Rosaire ».

En avril un concert était donné par « les vieilles casquettes » au centre socioculturel devant un public séduit et heureux de renouer avec des chansons de leur jeunesse.

La venue de Saulcet-Patrimoine a été un moment fort sur la commune. Ce sont plus de 40 personnes qui sont venues visiter notre église le matin. Un pique-nique au château de Fourchaud concocté par notre aubergiste a ravi nos papilles avant la visite du château l'après-midi.

A renouveler avec d'autres associations de sauvegarde du patrimoine.

Le concert de Musique Sacrée en l'église de Besson



en juin donné par l'école de musique de Moulins Communauté nous a permis de découvrir des talents cachés parmi les élèves de tout âge qui se sont produit soit en solo, soit en duo, accompagné par un jeune pianiste sous la direction d'Aline MATHIEU, leur professeur.

La nuit des églises en juillet a débuté par une visite de l'église commentée par Jean PAGNON et Alain MACAIRE.

Le 14 août, veille de notre fête patronale, une visite était organisée avec comme guide, Alain MACAIRE, qui nous a beaucoup parlé de la canne du maître d'œuvre médiéval, Hugues LIBERGIER et des divines proportions.

Pour 2020, 3 dates sont retenues pour différents concerts, voir programme des festivités de l'année, dernière page du bulletin municipal.



Concert de Noël de La Chavannée



Concert de l'école de musique



## L'ASSOCIATION PRÉSENCE BOURBON

Cette année l'association Présence Bourbon a continué de mettre en valeur et de sauvegarder le château de Fourchaud. Les réalisations de cette

année ont été possibles grâce au travail de plus en plus valorisant des bénévoles, grâce au soutien des artisans, des agriculteurs, des entrepreneurs et des commerçants de Besson. Merci à la mairie de Besson qui, au fil des ans, régulièrement, apporte une aide précieuse.

Afin de pouvoir accueillir le public, la sécurisation du lieu autour du donjon a été l'un des objectifs majeurs de l'année. Le pont d'accès au donjon a été restauré. La cour haute et la cour basse sont en cours d'aménagement, la toiture de la boulangerie dans la cour haute, écroulée depuis 20 ans est en cours de réfection.

Les terrasses se sont embellies, le verger, entièrement parrainé a été planté et a résisté à l'été, le potager médiéval s'est agrandi.

La découverte d'un bassin empierre de grande dimension en forme de U, dans le grand champ au pied du château a fait l'objet de nombreux chantiers de terrassement et est maintenant en majeure partie dégagé grâce à l'aide des entrepreneurs de la localité.

Fourchaud a organisé et accueilli plusieurs événements cette année, en juin la randonnée annuelle, en juillet, une conférence donnée dans le cadre des jeudis de l'architecture du Service Patrimoine de Moulins. En septembre, les journées du patrimoine ont permis à plus de 500 visiteurs de découvrir ou re-découvrir le château. En octobre, le premier Marché aux Plantes, Nature et Découverte a rencontré un franc succès.

Toute l'année, Présence Bourbon a travaillé en partenariat avec des associations, accueilli des visiteurs, des jeunes pour les chantiers, des jeunes de l'hôpital...

En 2020, le château sera ouvert pour les Journées du Patrimoine et le Marché aux Plantes aura lieu le 3 et 4 octobre.



## LES PG CATM

La section de Besson-Chemilly compte 11 CATM, 2 sympathisants, 3 veuves CATM et 1 veuve PG pour Besson, 6 CATM et 2 veuves pour Chemilly.

Elle fonctionne avec la vente de calendriers, timbres et une subvention municipale. Nous participons bien évidemment au devoir de mémoire et avons organisé cette année le 25 avril l'assemblée départementale avec nos collègues de Bresnay.



## L'AS NORD VIGNOBLE



L'année 2019 aura été marquée par plusieurs changements au sein de l'AS NORD VIGNOBLE.

Après 8 années de présidence, Michel BONIN a décidé de passer la main, Richard MALLET a accepté de prendre le relais après avoir tenu la trésorerie pendant la même période. Un nouveau bureau a donc été élu lors de la dernière assemblée générale avec l'arrivée de nouveaux dirigeants et dirigeantes pour épauler les plus anciens.

Les nouvelles installations à BESSON avec un espace de convivialité permettant d'accueillir les spectateurs et les clubs visiteurs dans de meilleures conditions, ont été inaugurées à l'intersaison. Un forage et le renouvellement de l'arroseur ont également été réalisés à BESSON. Quant au stade de CHEMILLY, la pelouse a pu être regarnie et offre un terrain que beaucoup de clubs pouvaient nous envier au début de la saison 2019/2020. Nous adressons nos remerciements aux municipalités de BESSON et de CHEMILLY pour ces investissements et leur soutien permanent.

Des changements également au niveau sportif avec la relégation de l'équipe B suite à

la refonte des championnats départementaux.

Pour la saison 2019/2020, la majeure partie des U18 de la saison dernière intègre les équipes seniors et le nombre total de licenciés reste identique avec 150 joueurs ou dirigeants. L'équipe A continuera d'évoluer au niveau régional où elle visera le podium après 2 saisons terminées à la 4<sup>ème</sup> place. Pour les équipes B et C, en départemental 3 et 5, nous espérons un classement également dans les 3 premiers et si possible l'accession au niveau supérieur à la fin de saison.

Changement également pour les jeunes U18 (15, 16 et 17 ans) et U15 (13 et 14 ans) qui évolueront en entente avec NEUVY, SOUVIGNY et ST MENOUX. Les premiers résultats sont très positifs.

L'école de foot continue de fonctionner les mercredis et samedis grâce aux éducateurs du club. Elle accueille les enfants à partir de 5 ans et l'ASNV est représentée dans toutes les catégories de U6 à U13.

Toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre ou inscrire leurs enfants peuvent prendre contact avec le président Richard MALLET.



## L'AMICALE DES MOTARDS DE BESSON (AMB)



Plusieurs points ont marqué l'année 2019 à l'AMB. Les balades moto se sont déroulées sans encombre. A noter, le weekend de 4 jours vers les magnifiques paysages de la Savoie et de la Haute-Savoie, mais aussi et c'était une première, un weekend camping sous la tente dans la Creuse. La météo était capricieuse lors des manifestations moto sur Besson. La journée champêtre au stade était caniculaire avec une vigilance orange nous obligeant à laisser de côté le barbecue pour cuire le jambon braisé à la plancha. Lors du marché de la moto début septembre, il faisait frais, mais le groupe Real Chimie a bien réchauffé l'ambiance sur la place du bourg. Les adhérents de l'AMB ont souhaité organiser leur 6<sup>e</sup> balade moto caritative au profit des enfants de l'Institut Médico-Educatif Emile Guillaumin de Coulandon. La pluie était présente avant même le début de la sortie, toutefois, deux groupes d'une dizaine de motos ont quitté la place de Besson pour se balader sur un parcours d'environ 160 km sur les routes de la Sologne Bourbonnaise. Les participants ont apprécié les boissons chaudes et le goûter champêtre offerts par l'AMB sur une place de la commune de Luneau. Les 250 € récoltés serviront à améliorer le quotidien des enfants. Cette année 2019 restera particulière pour tous avec la soudaine et douloureuse disparition de notre adhérent et ami Alain Siret au mois de septembre.

## LE CLUB DE L'AMITIÉ

L'année a été riche pour les diverses manifestations : un thé dansant, nos deux concours de belote, notre journée champêtre, visite à Apremont et nos deux repas. Sans oublier nos rencontres avec nos voisins de Bresnay.

A noter, si vous voulez dépenser un peu d'énergie dans la convivialité, vous pouvez nous rejoindre à la marche le mardi ou à la gym le jeudi.

Tous les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2020.

## QUELQUES BRÈVES

**Joséphine RICHARD** (2<sup>ème</sup> en partant de la gauche)  
Médaille de bronze Championnat de France Discipline CSO  
Catégorie Club 1 Equipe Excellence



### Emmy GODEFROY

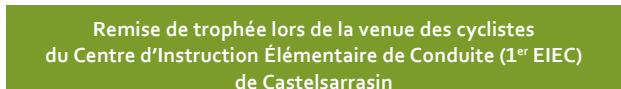
Championne cadette de ligue Auvergne Rhône Alpes sur 100m  
Vice-Championne cadette de ligue AURA en saut en longueur  
Championne cadette départemental sur 100m, 200m et saut en longueur  
Demi-finaliste championnat de France cadette sur 100m, elle fait partie des 10 premières cadettes françaises dans cette discipline.  
Records toujours actifs :  
Cadette record d'allier sur 100m (record tenu depuis 2008 par Elise trynkler qui a fait les mondiaux cette année à DOHA)  
Minime record d'allier sur 100m  
Benjamine record d'allier sur 100m et 50m



Rogation à la Croix Gibon le 29 mai (prières d'intercession, généralement dans les 3 jours qui précèdent l'ascension pour bénir et faire fructifier les travaux des champs).  
Si vous avez une croix près de chez vous, vous pouvez proposer ce lieu pour bénir le travail de nos agriculteurs.



Repas du CCAS le 5 octobre sur le thème du cirque



### Repas paroissial le 3 mars



Le 5 octobre, venue de notre évêque Mgr Laurent PERCEROU pour la confirmation de 12 jeunes dont 4 Bessonais



## ■ COMMERCANTS

### Boucherie-Charcuterie-Volailles

#### Sébastien DOMINIQUE

11-15 Place de la Mairie • Tél. 04 70 42 81 09

Ouverture : mardi, jeudi, vendredi, samedi  
8h - 12h30 / 15h30 - 19h  
dimanche 8h30 - 12h

### Epicerie et dépôt de pain

#### Xavier TURPIN

10 Place de la Mairie • Tél. 09 83 53 77 09

Ouverture : du mardi au samedi 7h30 - 12h30 / 15h30 - 19h  
dimanche 7h30 - 12h30  
Livraison à domicile

### Salon de coiffure et coiffure à domicile

#### Styl'Coiff

3 Place de la Mairie • Tél. 04 70 42 87 57

Ouverture : Jeudi- vendredi 9 h -12 h / 14 h - 18 h  
samedi 9 h - 15 h 30  
En dehors de ces horaires sur rendez-vous.

### L'Aubergiste Gourmand

Restaurant-Bar-Tabac • Tél. 04 70 42 82 04

Dépôt de journaux

Pizzas mardi soir et dimanche soir

1 Avenue des Acacias - [www.aubergiste-gourmand.fr](http://www.aubergiste-gourmand.fr)

Ouverture : lundi, jeudi 7 h - 15 h, mardi, vendredi 7 h - 22 h  
samedi 9 h -22 h, dimanche 9 h -21 h

### Marie-Janique BOUTTIER

Ferme pédagogique et de découverte

Tél. 04 70 42 83 15 / 06 64 32 36 33

Fromages et volailles

9, les Grangers • Réseau Bienvenue à la ferme  
[www.bienvenue-a-la-ferme.com/allier](http://www.bienvenue-a-la-ferme.com/allier)

### Domaine GARDIEN

Chassignolles • Tél. 04 70 42 80 11 fax 04 70 42 80 99

Courriel: c.gardien@03.sideral.fr

Site internet : [www.domainegardien.com](http://www.domainegardien.com)

Ouverture : du lundi au samedi 8 h - 12 h / 14 h - 19 h

### Carole et Alexandre PETIT, maraîchers

Les Godards • Tél. 06 47 96 00 50

### Rôtisserie La Churrasqueira

Le mercredi soir • Tél. 07 78 31 65 32

## ■ HÉBERGEMENTS

### Chambres d'hôtes :

#### Marie-Françoise BEAUFILS-MAYMAT

Givreuil • Tél. 04 70 46 13 93 ou 06 30 42 48 45

Courriel: marie-francoise.maymat@wanadoo.fr

#### Andrée GABOREAU, Domaine PASTEL

Le Moulin du pont 04 63 83 05 37

Courriel: domainepastel@gmail.com

Site : [www.domainepastel.com](http://www.domainepastel.com)

#### Patricia et Jacky BOUTTIER

Les Coquelins, tél. 06 62 03 85 94 ou 06 41 67 49 34  
patriciabouttier1@gmail.com

### Gîtes :

#### Jean Dominique CARRELET

La Couronne, tél. 04 70 42 93 41 ou 06 60 72 73 48

Courriel : jeandocarrelet@orange.fr

#### Laurence et Thierry ROLLET

15 Les Gibons

Tél. 06 33 23 17 13 ou 06 33 16 53 83

thierry.laurence03@orange.fr

## ■ SERVICES ADMINISTRATIFS

### Mairie

23 Place de la Mairie • Tél. 04 70 42 81 74

Courriel : besson.mairie@orange.fr

Site internet : [www.besson.fr](http://www.besson.fr)

Ouverture : lundi - mercredi 9h - 12 h 30,  
mardi-vendredi 14 h - 18 h  
samedi 8 h 30 - 12 h

### Agence Postale (en Mairie)

Ouverture : lundi-mercredi 9 h - 12 h,

mardi-vendredi 14 h - 17 h 30

samedi 9 h - 11 h 30

## ■ ARTISANS

### Terrassement, démolition, assainissement, élagage haies - BESSON TP

#### Thierry BEN HASSEN

Les Fiats • tél. 06 10 14 44 86

Courriel : bessontp@orange.fr

### Scierie – Exploitation forestière

#### Jean-Claude BLANCHET

(chêne - peuplier - douglas - charpente - chanlat - bois de chauffage) • Tél. scierie 04 70 42 84 90

Fax 04 70 42 84 20

Courriel : scierieblanchet@wanadoo.fr

### Plâtrier peintre

#### DB RENOV Damien BLONDEAU

6 Montpertuis - Tél. 06 66 84 36 08

Courriel : damienblondeau03210@gmail.com

### Entretien et dépannage chaudière

#### BOURDET MAINTENANCE

Tél. 06 58 01 86 89

4 Les Matelots - bourdetmaintenance@gmail.com

### Carrelage Faïence - Lionel CHANDELIER

Les Cordats • Tél. 04 70 42 89 91

Courriel : lionel.chandelier@wanadoo.fr

### Abattage forestier, élagage, démontage d'arbres, abattage délicat, taille de haies, entretien et tonte de parcs

#### Franck HOUSSINE

Les Coquelins • Tél. 06 68 44 90 70

Courriel : franck.houssine@gmail.com

### Menuiserie - Charpente - Pascal LEVIF

#### Fabrication sur mesure fenêtres et portes d'entrée

6 Les Chaillons • Tél. 04 70 42 86 80 • Fax 04 70 42 88 34

Courriel : levif.pascal@wanadoo.fr

### Destruction de nids de guêpes, frelons

#### Sébastien MIGNY

9 rue St Blaise - Tél. 06 63 98 52 56

### Menuiserie Olivier MORAND

2 les Chéreux • tél. 06 59 52 33 75

### Taxi de Besson

1 Route du Vieux Bostz • tél. 04 70 42 83 52

## ■ SANTÉ

### Ambulances/VSL SARL BESSON AMBULANCE

Tél. 04 70 42 83 52

### Ostéopathe Anne-Laure GUILLAUMIN

Tél 06 85 87 55 37

### Pharmacie Coraline NIEDZUVIECKA

Tél. 04 70 42 84 10

Ouverture : du lundi au vendredi 8h45-12h30 et 14h30-19h  
samedi 8h45-12h30

### Cabinet Médical Dr Danièle PORTEJOIE-DENIS

Tél. 04 70 42 83 96

### Infirmière Audrey TOUPET

Tél. 06 61 48 68 23



*La recette de*

*Renée Vizier, ancienne cantinière de notre commune qui nous a quitté récemment et pour laquelle nous avons une pensée toute particulière.*



## GATEAU RENVERSÉ AUX ABRICOTS

Pour 6 personnes

1 grosse boîte d'abricots au sirop (820g)

150 g de farine

1 paquet de levure chimique

150 g de sucre en poudre

3 œufs

120 g de beurre mou

Egoutter les abricots et poser les sur du papier absorbant

Verser le jus dans une casserole et le faire réduire en sirop bien épais.

Beurrer un moule à manquer et répartir les demi-abricots au fond du moule

Travailler dans une jatte le beurre et le sucre jusqu'à obtention d'une préparation crémeuse

Verser et mélanger la farine et la levure

Préchauffer le four thermostat 6-180°

Verser la pâte dans le moule

Enfourner environ 45 minutes (vérifier la cuisson à la pointe d'un couteau)

Laisser tiédir et démouler, puis verser le sirop

Il ne reste plus qu'à déguster ! Bon appétit !



# 2020

# Calendrier des Manifestations bessonnaises

## JANVIER

- 11 Vœux de la Municipalité  
Mairie
- 18 Concours de Belote  
AS Nord Vignoble à Chemilly  
Richard MALLET
- 24 Assemblée Générale AMB  
Eric AUDEBERT
- 28 Assemblée Générale  
PGCATM  
René BUSSY

## FÉVRIER

- 1 Soirée cinéma Amicale Laïque  
Ecole de Besson Bresnay  
Sylvie ROY
- 2 Thé Dansant Club de l'Amitié  
Jocelyne VAN HASSELAAR
- 8 Assemblée Générale  
Comité des Fêtes  
Aude BRUNET
- 17 AG Club de l'Amitié  
Jocelyne VAN HASSELAAR
- 21 AG La Trasse Bourbonnaise  
à Besson - Mireille DURANTON
- 22 Repas interassociations  
et Election de la Reine  
Aude BRUNET

## MARS

- 14 Soirée Dansante AMB  
Eric AUDEBERT
- 27 AG Amicale des Pompiers  
Fabien AMELINE

## AVRIL

- 4-5 Théâtre Amicale Laïque  
Ecole de Besson Bresnay  
Sylvie ROY
- 18 Concours de belote  
Club de l'Amitié  
Jocelyne VAN HASSELAAR
- 19 Randonnée de la Trasse Bourb.  
(à Besson) Mireille DURANTON



**Besson**

A noter sur vos agendas :

## PASSAGE DE LA DÉCHÈTERIE MOBILE

JEUDI 5 NOVEMBRE 2020 de 10 h à 16 h  
sur le parking du cimetière.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur [www.sictomnordallier.fr](http://www.sictomnordallier.fr)  
ou sur la page Facebook "SICTOM Nord Allier"

## MAI

- 1 Marche Pédestre  
Comité des Fêtes  
Aude BRUNET
- 3 Brocante  
AS Nord Vignoble (à Chemilly)  
Richard MALLET
- 8 Commémoration Armistice  
et exposition ACVE  
Philippe MACHURON
- 30-31 Randonnée H'VAL  
01/06 Mireille DURANTON

## JUIN

- 1 Tournoi de Jeunes  
AS Nord Vignoble, Richard MALLET
- 6-7 Exposition ACVE  
Philippe MACHURON
- 13 AG et Barbecue  
AS Nord Vignoble  
Richard MALLET
- 14 Concert à l'Eglise  
Assoc restauration de l'Eglise  
Monique CHARRIER
- 19 Concours de Pétanque  
semi-nocturne AS Nord Vignoble  
(à Chemilly) - Richard MALLET
- 21 Repas du Club de l'Amitié  
Jocelyne VAN HASSELAAR
- 26 Fête des Ecoles (à Besson)  
AL Ecoles Besson Bresnay  
Sylvie ROY
- 27 Jambon à la broche AMB  
Eric AUDEBERT
- 30 Soirée des CM2  
AL Ecoles Besson Bresnay  
Sylvie ROY

## JUILLET

- 3 Concours de Pétanque  
semi nocturne - Amicale des  
Sapeurs Pompiers  
Fabien AMELINE
- 14 Brocante Comité des Fêtes  
Aude BRUNET
- 19 Commémoration  
Maquis Casanova (Mairie)

## AOÛT

- 8 Barbecue (réservé pompiers)  
Amicale des Sapeurs Pompiers  
Fabien AMELINE
- 14-15 Fête Patronale et feu d'artifice  
Comité des Fêtes - Mairie  
Aude BRUNET
- 21 Concours de Pétanque  
semi nocturne AS Nord Vignoble  
(à Besson) Richard MALLET

## SEPTEMBRE

- 13 Concert à l'église  
Assoc restauration de l'Eglise  
Monique CHARRIER
- 19 Sortie moto AMB au profit d'une  
œuvre caritative  
Eric AUDEBERT
- 20 Journées du patrimoine  
Eglise et Fourchaud  
Assoc restauration de l'Eglise  
Monique CHARRIER
- 25 Assemblée Générale  
AL Ecole Besson Bresnay  
Sylvie ROY
- non  
définie Repas d'automne  
Club de l'Amitié  
Jocelyne VAN HASSELAAR

## OCTOBRE

- 8 Concours de Belote Club  
de l'Amitié  
Jocelyne VAN HASSELAAR
- 18 Randonnée d'automne  
La Trasse Bourbonnaise  
Mireille DURANTON
- 24 Repas C.C.A.S. (Mairie)
- 31 Repas AMB Eric AUDEBERT

## NOVEMBRE

- 10 Soirée dansante  
AS Nord Vignoble  
Richard MALLET
- 11 Commémoration Armistice  
Mairie
- 28 Banquet des Pompiers (à Besson)  
Amicale des Sapeurs Pompiers  
Fabien AMELINE

## DÉCEMBRE

- 5-6 Téléthon Interassociations  
Fabien AMELINE
- 6 Marché de Noël  
AL Ecoles Besson Bresnay  
Sylvie ROY
- 13 Repas de Noël Club de l'Amitié  
Jocelyne VAN HASSELAAR
- 18 Repas et Arbre de Noël des  
enfants du RPI  
AL Ecoles Besson Bresnay  
et Cantine scolaire  
Sylvie ROY et Emilie ROGUE
- 19 Concours de Belote du Foot  
(à Besson) - AS Nord Vignoble  
Richard MALLET
- 31 Réveillon  
Comité des fêtes  
Aude BRUNET